

ÉCOLE DOCTORALE N° 465  
Économie Panthéon-Sorbonne

ÉTABLISSEMENTS

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

École des Hautes Études en Sciences Sociales – EHESS

École Normale Supérieure – ENS

École des Ponts Paristech

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018**  
VAGUE D



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Myriam Duban, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Présidente :** Mme Myriam DUBAN, Université de Lorraine

**Experts :** Mme Linda HAMDI-KIDAR, Toulouse Business School - TBS  
Mme Marine LE GALL-ELY, Université de Bretagne Occidentale - UBO  
M. Thierry PENARD, Université de Rennes 1

**Conseiller scientifique représentant du Hcéres :**

M. Jean-Luc HERRMANN

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2017 ET D'UNE VISITE DE L'ED EN DÉCEMBRE 2017

### PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'école doctorale *Economie Panthéon-Sorbonne* (ED EPS, n° 465) est l'une des dix ED de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (établissement principal). Elle est également accréditée par l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées Paris (ENPC), l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS – Paris) et l'Ecole Nationale Supérieure (ENS-ULM). L'ED EPS est membre du collège doctoral de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et du collège doctoral de la Communauté d'Universités et d'Etablissements (ComUE) Paris Sciences et Lettres (PSL).

Le périmètre scientifique de l'ED EPS s'étend principalement sur l'économie, dont elle couvre pratiquement tous les champs et les disciplines connexes (mathématiques appliquées, histoire, sociologie, démographie, philosophie). Elle est incontestablement une des écoles doctorales majeures en économie dans le paysage universitaire français.

Actuellement et après de multiples évolutions concernant les établissements associés, l'ED EPS s'appuie sur six unités de recherche (UR) dont cinq unités mixtes de recherche (UMR) et une équipe d'accueil (EA) : le Centre d'Economie de la Sorbonne (CES – UMR 8174), Paris Jourdan Sciences Economiques (PJSE – UMR 8545), le Pôle d'Histoire de l'Analyse et des Représentations Economiques (PHARE – EA 7418), Institutions et Dynamiques Historiques de l'Economie et de la Société (IDHE.S - UMR 8533), Développements et Sociétés (D&S – UMR 201) et le Centre Européen de Sociologie et de Science Politique (CESSP – UMR 8209). L'Unité d'Economie Appliquée (UEA - ENSTA Paris Tech) devrait s'y ajouter lors du prochain contrat quinquennal.

L'ED EPS bénéficie du dynamisme des équipes de recherche associées, *via* les multiples partenariats scientifiques nationaux et internationaux dont elle tire profit mais aussi par le financement de doctorants dans le cadre de quatre LabEx (les Laboratoires d'Excellence Régulation Financière : ReFI ; Ouvrir la Science Economique : OSE ; Individus, Populations, Sociétés : IPOPS et Dynamiques Territoriales et Spatiales : Dynamite) et à l'avenir, grâce à l'Ecole Universitaire de Recherche (EUR) portée par l'Ecole d'Economie de Paris (Paris School of Economics – PSE).

En 2016-2017, l'ED EPS accueillait 337 doctorants et comptait 153 titulaires de l'habilitation à diriger les recherches (HDR), le taux d'encadrement moyen s'établissant autour de 2,3. L'école est dirigée par un directeur et deux directrices adjointes, assistés d'un responsable administratif.

### SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

#### APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

##### • **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

L'ED EPS est dirigée par un directeur (membre de Paris Jourdan Sciences Economiques) assisté d'un Bureau composé des deux directrices adjointes (l'une membre du Centre d'Economie de la Sorbonne, l'autre de Paris Jourdan Sciences Economiques, qui sont les deux UR accueillant 90 % des doctorants de l'ED EPS) et du responsable administratif. Elle est dotée d'un Conseil dont la composition est conforme à l'arrêté du 26 mai 2016 : 26 membres dont cinq doctorants, cinq membres extérieurs, quinze représentants des établissements et le directeur de l'ED. Ce conseil se réunit en formation plénière trois à quatre fois par an ; l'ED EPS dispose également de statuts.

Les moyens humains (un responsable administratif de catégorie A et une gestionnaire à temps plein) permettent un fonctionnement administratif très satisfaisant de l'ED EPS et une collaboration efficace avec les services administratifs partenaires (service des thèses en économie de l'Université Paris 1, secrétariat des UR, etc.). L'ED dispose de trois bureaux et demi, lui assurant des conditions matérielles adaptées pour travailler. Les moyens financiers dont dispose directement l'ED EPS proviennent du budget versé par l'Université Paris 1 (73 000 € de dotations initiales auxquelles s'ajoutent 5 000 € du collège doctoral pour les cours doctoraux et 25 000 € pour les thèses) : ils financent les missions et les soutenances/pré-soutenances des doctorants de Paris 1. Les autres établissements (ENS et EHESS) allouent directement des ressources à PJSE, qui assure ainsi le financement des missions et des soutenances des doctorants inscrits dans ces deux établissements.

Les moyens financiers conséquents dont dispose l'ED EPS (directement ou indirectement) sont à la hauteur de sa politique doctorale ambitieuse, notamment en termes de mobilité des doctorants et de qualité des formations et des soutenances.

En termes de communication interne, la conception d'un guide du doctorant très complet et l'existence d'un planning prévisionnel de formation doctorale constituent des outils d'accompagnement des doctorants extrêmement utiles, permettant aux doctorants d'être parfaitement informés sur l'ensemble de la formation doctorale, en particulier sur ses principales étapes et sur les exigences réglementaires. Les doctorants sont régulièrement informés par messages électroniques des formations et événements scientifiques (séminaires, colloques, etc.). L'ED EPS dispose également d'un site Internet en français très documenté et régulièrement mis à jour, permettant à la fois de diffuser de l'information en interne mais également d'assurer une communication externe à destination de futurs doctorants voire d'un public plus large. Il n'existe toutefois pas actuellement de version anglaise du site Internet et du guide du doctorant.

L'ED EPS bénéficie de nombreux contrats doctoraux provenant des établissements porteurs (autour d'une trentaine par an, dont 18 de l'Université Paris 1). S'ajoutent des contrats financés par les LabEx précités, des bourses étrangères et des Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (CIFRE, sept en 2016 et 2017). La part des doctorants financés est élevée, sous forme de financement dédié ou salarié. L'ED EPS décourage les thèses non financées, l'absence de financement étant une cause fréquente d'abandon.

La procédure de recrutement des doctorants sur contrat doctoral est transparente et se déroule en deux temps : une pré-sélection sur dossier (projet, CV, résultats en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nde</sup> année de master, avis du directeur) puis une sélection après audition devant une commission de six personnes (à laquelle s'ajoutent deux doctorants sans voix délibérative), dont aucune ne doit présenter de candidat. L'attribution des financements repose sur la qualité des candidats et l'adéquation du projet de thèse avec les thématiques des UR partenaires de l'ED. La répartition équitable des contrats doctoraux après la réorganisation des UR de Paris 1 (CES et PJSE) est garantie par l'adoption d'une Charte stratégique, votée par l'ensemble de la communauté. Le concours est ouvert à des candidats extérieurs mais ces candidatures restent rares.

L'accueil des doctorants se fait principalement dans les UR rattachées à l'ED qui a renoncé à l'organisation d'une journée de rentrée à laquelle les doctorants participaient peu et attribuaient un intérêt limité, estimant être suffisamment informés par les autres moyens (site Internet, guide du doctorant, mails) ou au sein de leur UR. L'ED EPS dispose d'une Charte du doctorat et a mis en place la convention de formation respectant les exigences de l'arrêté du 26 mai 2016 en termes de contenu.

L'ED EPS bénéficie de nombreux partenariats scientifiques, en France et à l'étranger, en lien avec les UR qui sont très impliquées dans la formation doctorale (cours, séminaires, conférences et cours de professeurs invités, séjours de doctorants à l'étranger dans les laboratoires partenaires) et les établissements (CNRS, EHESS, ENS, Université Paris 1). L'ED EPS participe notamment à plusieurs programmes d'échanges spécifiques avec d'autres écoles doctorales en Europe (programme doctoral européen en économie quantitative (EDP), programme Doctoral d'Economie Quantitative (QED), programme de coopération entre l'Université de Bielefeld et l'école doctorale EPS (EBIM), programme *European Doctorate in Economics Erasmus Mundus* (EDEEM)). Des partenariats existent aussi avec la Caisse des dépôts, le Ministère de l'économie, la Banque de France mais aussi des entreprises privées se traduisant notamment par des CIFRE.

Plus de 50 % des doctorants de l'ED EPS sont de nationalité étrangère (179 sur 337 en 2016-2017) et 55 nationalités sont représentées. Cette ouverture est permise d'une part grâce au recrutement international des masters (master QEM Erasmus Mundus), et d'autre part par l'existence de diplômes universitaires (DU) internationaux. L'ED EPS encourage les cotuelles (34 thèses en cours en 2016-2017) avec les pays du Sud et les pays Européens. L'ED a développé une véritable politique de mobilité internationale des doctorants : elle offre des aides à la mobilité *via* le collège doctoral (huit à douze par an pour un montant compris entre 600 et 4000 €).

L'ED EPS est un membre actif du collège doctoral de l'Université Paris 1. Celui-ci a pour principales missions de coordonner l'action des dix ED par un échange de bonnes pratiques, un soutien financier important à la mobilité internationale (budget de l'ED et aides à la mobilité pour des séjours longs) et le suivi de l'insertion des doctorants. L'ED EPS semble y être force de proposition, voire leader sur la définition des parcours doctoraux notamment, faisant ainsi profiter d'autres ED de son expérience.

## • Encadrement et formation des doctorants

L'ED EPS encadre 337 doctorants (chiffres de 2016-2017), soit une vingtaine de doctorants de moins qu'en 2011-2012. L'effectif d'encadrants est relativement stable (157 en 2013, 153 en 2017) ainsi que le taux moyen d'encadrement (autour de 2,3 sur la durée du quinquennat). Le nombre maximal de doctorants par directeur de thèse est fixé à 8 (15 autorisés par le collège doctoral) ; ce seuil est parfaitement respecté puisque 90 % des directeurs ont moins de 5 doctorants (11 directeurs seulement ont plus de 6 doctorants et un

seul déroge à la règle en encadrant 9 doctorants). L'ED EPS a fait soutenir 350 thèses sur le quinquennat, soit environ 70 soutenances par an.

L'ED EPS a choisi de faire coexister deux types de suivi : d'une part, scientifique par un comité de thèse (préfigurant le jury) propre à chaque doctorant, et d'autre part, non-scientifique par le comité de suivi individuel (CSI) prévu dans l'arrêté du 26 mai 2016. Pour ce dernier, le Conseil de l'ED a constitué des comités par UR qui auditionnent l'ensemble des doctorants. Les comités de suivi individuel (CSI) ont été mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Composés de deux membres ne participant pas aux travaux du doctorant, ces CSI reçoivent tous les doctorants à partir de la deuxième année et vérifient le bon déroulement du doctorat dans ses dimensions humaines, logistiques et relationnelles. L'ED EPS a mis en place une convention de formation et a également rendu obligatoire la pré-soutenance qui doit avoir lieu au plus tard en 5<sup>e</sup> année.

Pour valider leur parcours doctoral, les doctorants doivent valider deux unités d'enseignement (UE) : la première (150 ECTS, ou *european credit transfert system*) inclut la rédaction de la thèse et les activités qui lui sont directement liées (comité de suivi, comité de thèse, pré-soutenance) tandis que la seconde (30 ECTS) intègre les formations (séminaires des UR et cours de niveau M2 et doctoral, trois cours étant proposés spécifiquement par l'ED EPS) et les activités d'ouverture (expériences en entreprise, mobilité internationale, expérience d'enseignement), les cours donnant lieu à une évaluation (examen ou rapport de synthèse). Le collège doctoral propose des formations transverses, en particulier à la pédagogie et à l'insertion. Les doctorants auditionnés par le comité Hcéres témoignent que l'offre de formation est en parfaite adéquation avec leurs besoins en économie mais pourrait être améliorée sur d'autres disciplines (mathématiques appliquées). L'École d'Économie de Paris propose par ailleurs son propre parcours doctoral, construit en respectant les exigences du parcours doctoral de l'ED EPS. Enfin, un portfolio retrace l'ensemble des formations suivies par le doctorant.

Les doctorants sont répartis sur plusieurs sites, en fonction de la localisation de leur laboratoire de rattachement, mais sont majoritairement localisés sur le site de la Maison des Sciences Economiques (CES et PHARE) et sur le Campus Jourdan (PJSE). Ils ont la possibilité d'assister à l'ensemble des séminaires proposés par chaque UR, quel que soit le site. Les doctorants peuvent aussi présenter leurs travaux dans les séminaires des UR rattachées à l'école et sont incités à communiquer dans des conférences. L'ED EPS soutient l'organisation, par les doctorants, de deux conférences doctorales annuelles, appelées « Doctorissimes », durant lesquelles les doctorants peuvent présenter leurs travaux (discutés par un rapporteur) ou un poster. Les doctorants peuvent également participer à *ma thèse en 180 secondes*.

La durée moyenne des thèses soutenues est stable (53 mois en 2015-2016). L'ED EPS souhaite aller vers une durée de trois ans se rapprochant des exigences de l'arrêté du 26 mai 2016 pour les thèses à financement dédié, tout en laissant ouverte la possibilité d'une quatrième année. Des dérogations sont accordées quasi-systématiquement pour la 4<sup>e</sup> année et avec des règles plus strictes pour la 5<sup>e</sup> année (dossier, CV, lettre du directeur avec examen par une commission issue du conseil de l'ED). L'ED EPS s'oriente vers un refus systématique des inscriptions en 6<sup>e</sup> année tout en tenant compte des disparités disciplinaires dans la durée des thèses (en histoire par exemple). Le nombre d'abandons est faible (2 en 2016-2017, atteignant un maximum de 9 en 2014-2015).

## • Suivi du parcours professionnel des docteurs

L'ED EPS prépare ses doctorants à leur poursuite de carrière. Des modules de professionnalisation (publication, communication des résultats de recherche, préparation aux entretiens d'embauche, atelier de préparation des candidatures devant le Conseil National Universitaire (CNU) en sciences économiques (section 05) et en sciences de gestion (section 06), un dispositif de suivi des compétences ainsi que des activités permettant le contact avec le milieu socio-économique (ateliers CV, simulation d'entretiens en anglais) sont proposés. Certains ateliers sont animés par des chercheurs de l'ED (membre du CNU, chercheurs ayant une expérience internationale). Les doctorants peuvent également réaliser un stage de 3 à 6 mois dans une entreprise ou une institution publique. L'ED EPS finance aussi les participations à un *Job Market* (AFSE, ADRES ou à l'étranger) et propose une formation de trois demi-journées sur la « préparation au recrutement ». D'autres formations sont dispensées par la direction « partenariat entreprises insertion professionnelle » de l'Université Paris 1 (CV, Réseaux sociaux, lettre de motivation, stratégies de recherche d'emploi, etc.). Toutefois, les doctorants s'estiment moins préparés aux carrières non académiques et souhaiteraient que des rencontres docteurs-doctorants soient organisées.

L'ED EPS organise régulièrement une enquête d'insertion auprès de ses docteurs. Elle procède par courriels et utilise les réseaux sociaux. Le taux de réponse (85 %) est satisfaisant et permet une bonne connaissance des situations professionnelles à 3 ans. L'ED EPS répond également annuellement à l'enquête Siredo du Ministère de l'Enseignement Supérieur de l'Innovation et de la Recherche. Les données permettent de conclure que les docteurs accèdent à des emplois de niveau doctoral (principalement de chercheurs, enseignants-chercheurs et ingénieurs de recherche) ; 2/3 des diplômés travaillent dans la fonction publique

dont la moitié à l'étranger. Les docteurs de l'ED EPS ne connaissent donc pas de difficultés dans leur poursuite de carrière, trois ans après leur thèse.

## AUTOÉVALUATION ET PROJET

Malgré l'absence de procédure d'autoévaluation formalisée et compte-tenu du très bon fonctionnement de l'ED EPS, son projet s'inscrit dans la continuité de l'existant tout en élevant le niveau d'exigence. La stabilisation de l'environnement institutionnel (sortie de l'Université Paris 1 de la ComUE HESAM, départ de l'EHESS et de l'ENS dans vers la ComUE PSL, départ de l'ENSAE/CREST et de l'ENS Cachan vers Paris Saclay) mais aussi des UR (restructuration du CES et de PJSE) devrait permettre à l'ED EPS de mettre en œuvre les évolutions souhaitées concernant notamment le suivi de la poursuite de carrière des docteurs, l'articulation master/doctorat (mise en place depuis deux ans d'un *PhD Track*) mais aussi le financement de la 4<sup>e</sup> année de thèse.

L'ED EPS est partenaire de l'EUR portée par l'École d'Économie de Paris, ce qui devrait lui permettre d'améliorer encore sa politique de formation doctorale. L'ED EPS souhaite également accroître le niveau de ses docteurs par une politique d'incitation à la publication au niveau international et à la mobilité. Les moyens financiers et humains dont dispose l'ED EPS rendent ces objectifs réalistes, et ceux-ci seront probablement atteints d'autant plus aisément que l'environnement sera stabilisé.

## APPRÉCIATION GLOBALE

L'ED EPS confirme sa réputation d'école doctorale majeure en économie dans le paysage universitaire français. Elle est remarquable par la qualité de son fonctionnement et l'efficacité de sa gouvernance dans un contexte institutionnel pourtant difficile et mouvant, par la pertinence de son périmètre et par la qualité de son adossement scientifique, avec une véritable implication des unités de recherche qui lui sont rattachées. Elle a manifestement trouvé sa place dans le collège doctoral de l'Université Paris 1 où elle joue un rôle important de leader dans la mise en œuvre de bonnes pratiques.

### • Points forts

- Budget conséquent permettant à l'ED de mener sa politique doctorale (pré-soutenances, soutenances, mobilité).
- Collaboration réelle avec les UR, notamment pour les formations (séminaires, professeurs invités).
- Bonne poursuite de carrière des docteurs.
- Qualité de l'accompagnement des doctorants (procédures claires, guide du doctorant, comité de thèse et comité de suivi individuel, pré-soutenance).
- Formation doctorale variée et répondant aux demandes des doctorants.
- Participation à des programmes européens (EBIM, QED).
- Attractivité pour les étudiants étrangers et bonne articulation master/doctorat.

### • Points faibles

- Préparation aux carrières non-académiques qui pourrait être étoffée (rencontres docteurs/doctorants).
- Offre de formation à élargir à d'autres écoles doctorales partenaires pour satisfaire les besoins des doctorants en mathématiques appliquées

## RECOMMANDATIONS

Les recommandations proposées par le comité Hcéres visent à encourager l'ED EPS à poursuivre sa politique d'excellence dans l'accompagnement et la formation des doctorants. Les pistes de réflexions sont les suivantes :

- améliorer la diffusion de l'information par la rédaction d'une *Newsletter* permettant de regrouper les informations et de les transmettre à échéance régulière sous un format adapté et attractif ;
- continuer à être attentive à l'équité de traitement des doctorants en fonction de leur établissement de rattachement (notamment en matière de mobilité ou d'accès aux formations), en particulier dans le cadre de l'EUR (réorientation de certains financements, accès aux formations) ;

- encourager les doctorants à reprendre l'organisation des séminaires « Doctorissimes » mensuels qui permettraient aux doctorants des différentes UR de se rencontrer ;
- envisager des rencontres entre les docteurs et les doctorants pour qu'ils échangent sur les perspectives de carrière à l'issue de la thèse, en particulier dans la sphère non-académique ;
- encourager ses doctorants à se mobiliser davantage pour faciliter l'intégration des doctorants étrangers mais aussi les rencontres entre doctorants de disciplines différentes, par exemple en mobilisant davantage l'association des doctorants ;
- faire un retour d'expérience au sein de son Conseil et de ses UR partenaires sur les conditions de constitution et de réunion des CSI dont l'utilité est attestée par les doctorants.



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)



## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Paris, le 30 mars 2018

12, place du Panthéon

75231 PARIS CEDEX 05  
tél. : 01 44 07 77 08  
E-mail : [evaluation2017@univ-paris1.fr](mailto:evaluation2017@univ-paris1.fr)  
E-Mail : [jeremy.pires@univ-paris1.fr](mailto:jeremy.pires@univ-paris1.fr)

Monsieur Jean-Marc **Geib**  
Directeur du Département des  
formations du Hcéres  
2, rue Albert Einstein  
75013 PARIS

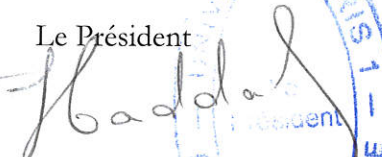
**Objet** : Réponse au rapport du comité de visite – École doctorale 465 - Économie Panthéon-Sorbonne

Monsieur le Directeur,

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a pris connaissance du rapport d'évaluation du comité d'experts du Hcéres après sa visite de l'École doctorale d'Économie (ED n° 465) le 12 décembre 2017.

Elle tient à remercier le comité pour son travail d'évaluation attentif et précis, ses remarques, la qualité des échanges et ses recommandations. L'ED s'attachera à mettre en œuvre les propositions pertinentes du comité dans les meilleurs délais. En effet, depuis la rentrée 2018, le principe d'une *Newsletter* est testé et les rencontres internationales de doctorant.es (séminaires, ateliers...) sont renforcées. De jeunes docteurs seront invités à des retours d'expériences professionnelles. L'ED réfléchit au perfectionnement des comités de suivi et à la diversification disciplinaire de l'offre de formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président  
  
Georges HADDAD  
